

Accompagnement énergie et bas carbone (AMO) dans les projets d'aménagement

Vous devez définir les orientations énergie et bas carbone de vos projets d'aménagement et souhaitez garantir qu'ils répondent aux exigences énergétiques et environnementales tout en créant de la valeur et maîtrisant les risques ? Loire-Atlantique développement vous accompagne dans la définition, la structuration et le pilotage opérationnel de ces orientations jusqu'à leur mise en œuvre.

Intégrez les enjeux énergétiques à votre projet d'aménagement

Notre démarche consiste à analyser de manière systémique les objectifs du projet, les caractéristiques du site (ressources locales, contraintes), la programmation urbaine et le cadre réglementaire, cela afin de définir une trajectoire énergie bas carbone optimisée.

Les grandes étapes de notre accompagnement

1. Identification et hiérarchisation des enjeux énergétiques et climatiques à l'échelle du projet.
2. [Evaluation du potentiel EnR](#)
3. Réalisation d'une [étude de desserte en énergies renouvelables](#).
4. Rédaction du Cahier de prescriptions techniques énergétiques environnementales (CPTEE), intégrant des objectifs de performance mesurables.
5. Instruction et délivrance des visas énergétiques et environnementaux sur les lots collectifs et individuels, incluant le contrôle de conformité aux prescriptions.

Pour les opérations les plus innovantes, nous pouvons vous accompagner dans l'évaluation du niveau de maturité des filières et des savoir-faire mobilisables sur le territoire.

[Toutes nos offres énergies renouvelables](#)